

Brignoles, le 18 février 2022

Monsieur Didier BREMOND
Président de l'Agglomération Provence Verte
Vice-Président du Conseil Départemental du Var
Maire de Brignoles

A

Mesdames et Messieurs les conseillers
communautaires de la Communauté
d'Agglomération de la Provence Verte

V/Réf :
N/Réf : DB/EM/SF/n° 0133 /février/2022
Affaire suivie par : FRERE Sandrine - Service Assemblées
☎ 04 98 05 27 11
✉ assemblees@caprovenceverte.fr

Objet : Convocation du Conseil communautaire

Mesdames, Messieurs,

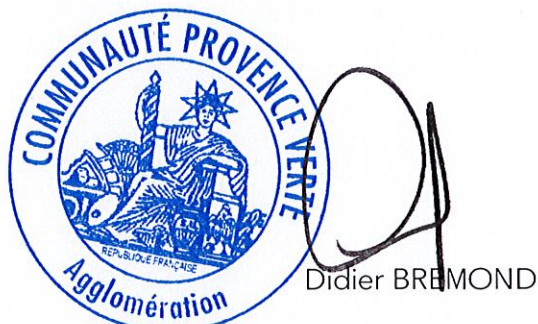
Je vous prie d'assister à la séance du Conseil de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte qui aura lieu :

le vendredi 25 février 2022 à partir de 08 h 30
Hall des expositions à Brignoles

A cet effet, je vous joins l'ordre du jour et les délibérations correspondantes.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.



Didier BREMOND

POUVOIR

En application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales selon lequel un conseiller communautaire empêché d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix, membre du Bureau communautaire, pouvoir écrit de voter en son nom.

Conformément aux dispositions de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 de vigilance sanitaire, un même élu peut être exceptionnellement porteur de deux pouvoirs.

Je soussigné(e) :

- M.

Donne pouvoir à :

- M.

Pour voter en mon nom lors de la réunion du Conseil de la Communauté d'agglomération de la Provence Verte du vendredi 25 février 2022.

Fait à

Le

Signature